

DÉPARTEMENT
des
HAUTES ALPES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT
de BRIANCON

CANTON DE
BRIANCON 1

COMMUNE
DE
**VILLAR
D'ARENE**

L'an deux mil vingt-six et le 20 mars à 19 heures 30
le Conseil Municipal de la commune de VILLAR D'ARENE,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la présidence de **Béatrice Albert, maire.**

Date de la convocation du Conseil Municipal : **16 mars 2026**

**Présents : Béatrice ALBERT, Julie ARNAUD, Robert CLOT,
Alex DA SILVA VIEIRA, Gilles FORRET, Gilles JUGE, Elodie
LEFEBVRE, Loïc MERLIN, Sylvain PROTIERE.**

Pouvoir de : Marina CASTAGNA à Sylvain PROTIERE

Absents : Clémentine KUNEGEL, excusée

Secrétaire de séance : Elodie LEFEBVRE

Nombre de
conseillers :

En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 10

OBJET :
**Création des
postes d'adjoints**

Madame la Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints
relève de la compétence du Conseil municipal.

En vertu de l'article L.2122-2 du code général des collectivités
territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre
d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du
conseil municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif de 3 adjoints.

Il vous est proposé la création de 3 postes d'adjoints.

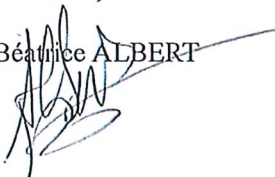
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide la
création de 3 postes d'adjoints au maire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdit.

10/2026

Pour copie conforme,

La Maire,

Béatrice ALBERT




Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 005-210501813-20260320-D102026-DE